

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 7 mai 2024, à 19 h 00, au Centre administratif de Rivière-du-Loup, au 464 rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup et via Teams, à laquelle il y a quorum.

Membres présents :

Madame Cloé Gagné (à distance)
Madame Dominique Brière (à distance)
Monsieur Jean-François Lévesque (à distance)
Madame Véronique Renaud (à distance)
Monsieur Yves Trazié (en présence)
Monsieur Claude Beaulieu (en présence)
Madame Véronique Brillant (en présence)
Monsieur Jacques Bérubé (à distance)
Monsieur Guy Dumont (à distance)
Madame Julienne Auclair (à distance)
Madame Martine Paradis (à distance)
Monsieur Denis Bastille (à distance)
Madame Nadine St-Onge (À distance)
Madame Geneviève Corbin (sans droit de vote, à distance)
Monsieur Antoine Déry (sans droit de vote, à distance)
Madame Geneviève Soucy (sans droit de vote, en présence)
Madame Caroline Dufour (sans droit de vote, à distance)

Membres absents :

Monsieur Dominique Viel

1. MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 H 00)

La réunion est ouverte à 19 h 00 sous la présidence de monsieur Jean-François Lévesque, président. Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

3. CA 2024-04-319 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Denis Bastille **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Questions du public
5. Modification des services dispensés – École des Vieux-Moulins
6. Liste des écoles et actes d'établissement 2024-2025
7. Structure administrative 2024-2025
8. Questions diverses
9. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune question du public lors de cette séance.

5. CA 2024-05-0320 MODIFICATION DES SERVICES DISPENSÉS - ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS

CONSIDÉRANT la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école du centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de cette Politique, le centre de services scolaire a procédé à l'analyse de la situation, suite à une consultation publique en avril 2022 puisque l'effectif scolaire diminuait;

CONSIDÉRANT la résolution CA 2023-12-0307 Services éducatifs dispensés 2023 – École des Vieux-Moulins;

CONSIDÉRANT les critères définis par le conseil d'administration dans cette résolution soit :

- Qu'une majorité de parents du milieu choisissent l'École des Vieux-Moulins comme école de quartier, et ce, à tous les niveaux d'enseignement;
- Qu'une augmentation considérable du nombre d'inscriptions en 3e secondaire soit observée;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la période d'inscriptions 2024-2025, les deux critères n'ont pas été répondus, soit 4 inscriptions sur 11 possibilités, donc 7 choix d'écoles pour un autre milieu;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 9 avril 2024, conformément à la politique;

CONSIDÉRANT les demandes déposées lors de cette consultation;

IL EST PROPOSÉ par Nadine St-Onge et résolu :

QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup modifie l'acte d'établissement pour l'année 2024-2025 soit en précisant que le service de 3e secondaire ne sera pas disponible en 2024-2025;

QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup puisse permettre le maintien du service pour la prochaine année, si le nombre d'inscriptions venaient à augmenter d'ici le 25 juin 2024 soit une semaine avant les affectations enseignantes;

QUE le l'offre de service pour la 3e secondaire soit offerte aux parents pour l'année scolaire 2025-2026 et qu'advenant le non-respect des deux critères, le service sera donc retiré de l'acte d'établissement définitivement;

Adoptée à l'unanimité.

6. CA 2024-05-0321 LISTE DES ÉCOLES ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, le centre de services scolaire doit déterminer annuellement, compte tenu du plan triennal, la liste de ses écoles et de ses centres et leur délivrer un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT le projet de liste des écoles et des centres du centre de services scolaire 2024-2025 et le projet d'actes d'établissement 2024-2025 soumis à la consultation conformément à la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les résultats de cette consultation;

IL EST PROPOSÉ par Guy Dumont et résolu :

DE DÉTERMINER la liste des écoles et des centres du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2024-2025 conformément au document déposé;

DE DÉLIVRER les actes d'établissement des écoles et des centres du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2024-2025 conformément au document déposé.

Adoptée à l'unanimité.

7. CA 2024-05-0322 APPROBATION DU PLAN D'EFFECTIFS 2024-2025 DU PERSONNEL CADRE ET HORS CADRE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'organisation administrative des postes du personnel cadre et hors cadre pour l'année scolaire 2024-2025;

CONSIDÉRANT le plan d'organisation des postes du personnel cadre et hors cadre présenté pour consultation au Comité de relations professionnelles des cadres d'école, des cadres d'établissement et des administrateurs conformément à la Politique de gestion des cadres et aux membres du conseil d'administration et les résultats de cette consultation;

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et résolu :

QUE soit adoptée, conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des centres de services scolaires, l'organisation administrative concernant les postes du personnel cadre et hors cadre, et ce, à compter de l'année scolaire 2024-2025, conformément au document déposé, pour un niveau de ressources total de 56 postes.

8. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question lors de cette séance.

9. CA 2024-05-0323 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 19H11)

IL EST PROPOSÉ par Dominique Brière et résolu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire générale,

Le président,

Geneviève Soucy

Jean-François Lévesque